

Le PDE, un bon plan pour votre entreprise !

Dix sociétés de la Sarthe ont décidé de mettre en place un PDE : Plan de Déplacement Entreprise en Sarthe. Aide par l'ADEME, celles-ci vont entamer une réflexion sur les modes de déplacement de leurs salariés, tant professionnels que personnels : Comment vient-on au travail ? Pour les déplacements professionnels, peut-on se déplacer avec un autre mode de transport que la seule voiture ? Cette démarche devrait modifier certains habitudes. D'autres entreprises peuvent bien sûr se joindre à cette démarche. Alors n'hésitez pas à interpellier le responsable transport de votre entreprise. Soumettez lui l'idée et parlez-en à Cyclamaine. Nous ferons le relais entre l'ADEME et votre société.



Regardez ailleurs !

Taco Nicolai

Le deuxième CPV Politique a donc eu lieu fin septembre avec des élus de LMM, d'Alaines et de Couaines. Malheureusement, aucun "acte fondateur" n'a été présenté et les déclarations sont à nouveau restées très générales. En absence de vision globale à plus d'une année, LMM se contente de gérer le quotidien en matière d'aménagements cyclables. Il n'existe pas de volonté d'augmenter les faibles moyens humains et financiers qui sont actuellement dédiés aux vélos. LMM est la seule grande agglomération du pays qui refuse depuis trois ans de payer l'augmentation de la cotisation pour l'adhésion au Club des Villes Cyclables. Devant ce constat d'échec, les membres du CPV ont unanimement décidé de dissoudre le CPV Politique III.

La famille CPV (Comité de Pilotage Vélo) rassemble beaucoup de monde : élus de Le Mans Métropole (LMM), représentants des conseils de quartier et des associations, responsables de services et techniciens. Comme tout ce monde a beaucoup de choses à dire, il a été décidé en début d'année 2010 de distinguer la branche Technique de la branche Politique et d'attribuer chaque mois les réunions sur chacun de ces deux thèmes. Après 6 mois de fonctionnement, le bilan est le suivant. Les CPV Techniques sont toujours bien remplis avec l'étude des projets en cours. Les CPV Politiques sont par contre beaucoup moins productifs. Le premier a eu lieu en Mai avec plusieurs représentants des collectivités locales. Sans ordre du jour précis, la discussion a été très "libre" mais peu productive. Cyclamaine a proposé d'élaborer un document qui décrirait officiellement la politique cyclable de l'agglomération pour les prochaines années. Rendez-vous a été pris pour la rentrée.

« La mort du petit dernier : Le CPV Politique »

Drame au Comité de Pilotage Vélo !

Evènement fin d'année FÊTE DE LA LUMIÈRE

Samedi 11 décembre 2010

Rendez-vous à 18h Place de la République au Mans Avec votre vélo éclairé, lumineux, ou phosphorescent, à votre guise !

Chocolat ou Vin chaud à l'arrivée !!!

Espace adhérents

Si votre étiquette d'adhérent ci-dessous indique une date de cotisation antérieure à 2010, il devient urgent pour les compte de l'association de régulariser votre situation.

Merci Baringou !



TOP AFFAIRE



La selle ronde qui permet de rouler en jupe serrée

Originale et ergonomique

35 euros seulement en réservant à l'association.



Numéro 46
1 euro

SOMMAIRE

Actualités 2010

La roue tourne/Pignon sur rue

DOSSIER

"Le Vélo dans mon Quartier"

Vie de l'Association

EDITORIAL

« Etes vous un cycliste Zen ou Stressé ? »

Comment vous sentez vous quand vous roulez à vélo dans votre quartier ? Êtes-vous stressé et angoissé ou plutôt zen et serein ? Votre rue ressemble-t-elle au circuit Bugatti, ou osez-vous faire un coucou à votre voisine qui roule en face ? Les enfants peuvent-ils aller à vélo tout seul à leur club de sport, ou sont-ils obligés de prendre une autre forme de transport ? Il y a beaucoup de moyens d'apaiser la circulation et d'améliorer la vie de son quartier.

Dans ce numéro nous allons voir de près la vie cyclable dans les différents secteurs du Mans et des communes de l'agglomération. Vous y découvrirez des situations qui rendent la rue difficile aux cyclistes et d'autres qui la rendent calme et apaisante.

Nous avons beaucoup parlé dernièrement de la mise à Double-Sens Cyclable de plusieurs rues du Mans, notamment entre le Port et l'Avenue de la Libération. Ces aménagements ont été inaugurés à l'occasion de la Fête du Vélo en Juin dernier. Ce sont des améliorations importantes pour toutes les communes de Le Mans Métropole. Des améliorations qui rendent la vie des cyclistes beaucoup plus agréable et il est grand temps que ça soit généralisé sur l'ensemble de l'agglomération.

Une grande amélioration au niveau National est le Décret 2008-754 du 30 juillet 2008 qui introduit dans le Code de la Route la généralisation des doubles-sens cyclables en Zone 30 et dans les Zones de Rencontre. Vous allez sans doute voir ce décret mis en pratique sur vos prochaines balades à vélo.

Alors bonne lecture et bonne balade

Siobhan Leitch



Adhésion pour 2010 : 6 euros minimum • Une adhésion à 15 euros donne droit à une réduction d'impôt de 66%

Notre association adhère à la Fédération des Usagers de la Bicyclette



e vé o au quot d en

12 rue des Bouchers, 67000 Strasbourg
Web : www.fubicy.org

Soyez curieux, faites-y un tour !



Périodique d'informations de CYCLAMAINE - Maison des Associations

4 rue d'Arcole, 72000 Le Mans

Tél.: 06 77 48 58 24

Courriel : lemans@fubicy.org

Maquette : Tristan SUDRE (tristansudre@me.com)

lemans.fubicy.org

Le Vélo dans mon quartier !



Au Mans, dans chacun des six secteurs de la ville

Secteur Nord-Ouest : En attendant la passerelle ...

La mise en double sens cyclable de la rue Van Vooren, une première à l'époque, a fait couler beaucoup d'encre et de salive, mais ce double sens est maintenant largement utilisé, y compris par ceux qui s'y opposaient, ainsi que de nombreuses autres rues du quartier de la Madeleine qui ont été traitées par la suite. Ces doubles sens sont maintenant entrés dans les habitudes, et nous n'avons pas eu connaissance d'incidents majeurs. Quelques points noirs subsistent sur ce secteur :

- L'arrivée à la Chasse-Royale par la rue Voltaire quand on veut prendre l'avenue Louis-Cordelet (pour aller à la Poste par exemple) : il faut traverser les deux voies auto pour se retrouver à gauche. Cette situation sera sans doute résolue si la rue Voltaire est remise en double sens auto, ainsi qu'il en est régulièrement question en Conseil de quartier ;
- Pour aller de la Madeleine au centre commercial du Moulin aux Moines, sans emprunter la route d'Alençon et son giratoire avec la rocade, les cyclistes attendent avec patience le Boulevard Nature le long de la Sarthe
- Pour aller à Coulainnes, on attend la construction de LA passerelle qui devait aller de pair avec le doublement de la rocade Nord.

André Jallot

Secteur Nord-Est : En attendant le tramway ...

Le secteur nord-est du Mans (quartiers Maillets, Gazonfier, Prémartine, Villaret) se caractérise, du point de vue cycliste, par son relief. En témoigne la rue de Gazonfier dont la pente est célèbre et sert d'épreuve ultime dans le tour de la Sarthe. Plusieurs bandes cyclables ont été tracées sur le plateau il y a cinq à dix ans avec quelquefois, comme dans la rue Bobby Sands, un parcours acrobatique, alternant la chaussée et le trottoir. Mais depuis ce temps, plus rien. Peut-être la faute au tramway qui doit emprunter la rue des Maillets. L'autre dossier immobile est la jonction entre Le Mans et Sargé-lès-Le Mans. Cette section est empruntée par de nombreux cyclistes d'une part du fait des lotissements qui ont poussé à Sargé et d'autre part de l'installation de commerces à vocation économie durable entre les deux communes. Pour l'instant le Fenouil en est le phare, qui attire les cyclistes, salariés et clients.

Pierre-Jean Hirsh

Secteur Sud-Ouest : Vive les double-sens cyclables

Plusieurs double sens cyclables ont été récemment mis en place entre l'avenue de la Libération et le quai Amiral Lalande, principalement dans les rues à sens unique et à stationnement unilatéral. Ces aménagements fonctionnent bien, contrairement à ce que pensaient certains riverains. Dans les rues à sens unique mais à stationnement bilatéral alterné, la consultation des riverains a pris beaucoup plus de temps, chacun ayant son avis sur le côté du stationnement à choisir. Pour la rue Bourdon la mise en place est imminente. Il ne restera plus que la rue du 4 septembre. Ces nouveaux itinéraires sont très appréciés des cyclistes car ils facilitent leurs déplacements au quotidien. Exemple parmi d'autres : le passage sous le Pont de Fer étant peu pratique car trop étroit, le double sens de la rue du Colonel Raynal permet de rejoindre la gare sans emprunter le boulevard Demorieux, itinéraire peu sécurisant pour lequel il serait urgent de trouver une solution. Il permet aussi de rejoindre le Pâtis St Lazare et l'avenue Olivier Heuzé sans emprunter le carrefour compliqué Libération-Anatole France. Les double sens ne sont donc pas des contresens, bien au contraire ! Il faut donc qu'ils se généralisent. Faites vos demandes auprès des représentants qui siègent au Comité de Pilotage Vélo (associations diverses ou conseil de quartier).

Claude Grenèche

...ailleurs, des aménagements cyclables à repenser

Dans les communes de Le Mans Métropole



La chapelle Saint-Aubin

Route de Saint Aubin : une route de 800m qui assure la liaison directe entre La Chapelle Saint Aubin et Le Mans ; 800m où les véhicules peuvent rouler à 80km/h ; 800m à partager entre les voitures, les bus, les cars scolaires, les motos, les scooters, des piétons (si, si) et même ... des vélos ! 800m d'une chaussée qui va être refaite à l'automne mais 800 m où à nouveau rien n'est prévu pour les cyclistes !!! Néanmoins, la mairie de la Chapelle St Aubin a demandé une réunion avec Le Mans Métropole. Comme quoi les attitudes commencent à changer. À suivre.

Kika Van Haffen

Allonnes

Une demande a été faite par la Poste d'aménager le trajet, non-sécurisé, reliant le centre de tri, qui se trouve en direction de Spay, et le centre d'Allonnes en suivant le Boulevard d'Anjou. Celui-ci passe devant le collège, la piscine, le lycée, un gymnase et le centre hospitalier. Certains tronçons y sont vraiment dangereux, car les voitures roulent souvent vite. L'aménagement est en projet. Autrement, la ville d'Allonnes est très bien aménagée pour les cyclistes et les responsables des itinéraires cyclables sont très à l'écoute d'améliorer encore certaines situations dans la commune. Les travaux autour de la mairie et le centre commercial comprennent aussi des mises en place de nombreux stationnements à vélo. La voie en direction de la Croix Georgette sera bientôt en sens unique avec un double sens cyclable.

SL

Coulaines

Coulaines est très facile à circuler à vélo ; il y a des bandes et des pistes cyclables, parfois partagées avec les piétons. Coulaines n'a pas encore des double-sens cyclables, même pas dans les zones 30. Normalement les double-sens dans les zones 30 vont bientôt être mis en place. Les responsables des itinéraires cyclables sont ouverts à des améliorations, par exemple des double-sens cyclables généralisés dans la commune. Les voitures roulent vite sur tous les accès entrant en Coulaines. Les vraies difficultés pour les cyclistes commencent en sortant de Coulaines après la rocade en direction de la prison.

SL

Arnage

Arnage est très agréable à traverser à vélo avec ses nombreux pistes et bandes cyclables. Tout est très accessible : les écoles, le centre bourg, les terrains de sports, la route en direction du Mans. La circulation est bien ralentie et tout le monde partage bien les rues. Le seul souci est finalement que cet énorme pot de fleurs qui a obstrué la bande cyclable durant tout l'été.

SL

Yvré l'Évêque

Grande nouvelle pour les cyclistes du secteur : Yvré l'Évêque est depuis cet automne relié au Mans par ... une voie cyclable continue ! Avant la bande s'arrêtait peu avant l'entrée de Bener, pour laisser place à un étranglement artificiel et dangereux dans lequel les cyclistes devaient se jeter, parfois rattrapés trop rapidement par des poids lourds pressés. Les travaux de voirie à Bener ont permis de supprimer l'îlot central et de poursuivre sereinement en vélo jusqu'à l'entrée du Mans. Merci aux meneurs ! Seul regret : il eut été intéressant d'aménager les 20 derniers mètres de la rue Molière en double sens cyclistes jusqu'au nouveau rond point.

Étienne Féger

Mulsanne

Bien que le territoire de cette commune soit au contact de celui du Mans, la partie habitée de Mulsanne est à 5 kilomètres de la zone urbanisée du Mans et du dernier arrêt de la ligne de Tramway. Pour communiquer entre ces deux zones d'habitation il existe deux routes sans aucun aménagement cycliste et dangereuses par l'intensité et la vitesse de la circulation. À Mulsanne même, les aménagements cyclables sont presque inexistant. On ne trouve qu'une seule piste cyclable le long de l'avenue de Nettleham qui mène au collège. Sur les autres grands axes (Avenue de Bonen, Allée de La Rochère, Rue Nationale), une piste ou bande cyclable serait pourtant la bienvenue. La circulation vélo ne pose par contre pas de problème particulier au milieu des quartiers résidentiels où la circulation est paisible. Le vieux centre du village dispose d'une zone 30 et on trouve un parc à vélo couvert et bien dimensionné dans l'enceinte du collège.

Yves Lafon



Ici des aménagements qui facilitent la vie...



Les nouveaux aménagements de Bener, bien éclairés

